



# Assemblée générale

Distr. générale  
23 août 2005  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-neuvième session

Point 18 de l'ordre du jour

### **Élection de juges du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991**

#### **Mémorandum du Secrétaire général**

##### **Additif**

1. Par une communication reçue le 16 août 2005, la Mission permanente du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies a informé le Secrétariat que MM. Muhammad Muzammal Khan et Sheikh Abdul Rashid avaient décidé de retirer leur candidature.

2. En conséquence, les noms des candidats indiqués ci-après, qui sont inscrits au paragraphe 8 du document A/59/887, devraient être retirés de la liste des candidats aux postes de juge *ad litem* du Tribunal pénal international :

M. Muhammad Muzammal Khan (Pakistan)

M. Sheikh Abdul Rashid (Pakistan)

---

